

# SÉANCE DU 2 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil à la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire, Christian Ruault.

Présents : Mmes Bonnier V ; Desfete C ; Gazeau E ; Labory S; Pichonneau P.  
MM Bossis D ; Courais P ; Hardouin A.N ; Lechat A ; Moreau C ; Moreau J.

Absents excusés : Mmes Brault-Louvet M, Desveaux K et M Pecquery C.  
Procuration : Mme Brault-Louvet M donne procuration à M Hardouin A-N.  
Mme Desveaux K donne procuration à Mme Labory S.  
M Pecquery C donne procuration à M Ruault C.

Secrétaire : Mme Bonnier V.

Date de la convocation :	26/03/2024
Date d'affichage :	26/03/2024
Nombre de conseillers :	12

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 5 MARS 2024

Le procès-verbal du 5 mars 2024 est validé à l'unanimité.

## APPROBATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

### Décision du conseil : DCM 2024-007

Mme Séverine Fayard responsable des collectivités territoriales à la trésorerie de Saumur présente le compte de gestion 2023 préétabli par Mme Gisèle Kapfer, Inspecteur divisionnaire du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Le Conseil Municipal après délibération vote à l'unanimité le compte de gestion 2023 au budget de la commune et déclare que toutes les opérations sont régulières.

Commentaire de Mme Fayard sur la situation financière communale : La commune est désendettée et présente un excédent budgétaire de 895 251.03€. Ce qui permet de ne pas augmenter les taux d'impositions et d'être dans la possibilité de pouvoir investir dans les années futures.

## APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

### Décision du conseil : DCM 2024-008

M Le Maire quitte la salle du Conseil et laisse Mme Pichonneau Pascale 1<sup>ère</sup> adjointe présenter les résultats ci-dessous du compte administratif 2023 du budget de la commune.

	Dépenses	Recettes	Reprise des résultats 2022	Résultats 2023
Fonctionnement	857 895.41€	1 034 675.66€	902 875.14€	1 058 055.78€
Investissement	220 007.26€	78 802.22€	-21 599.71€	-162 804.75€
<b>Total du budget</b>	<b>1 077 902.26€</b>	<b>1 113 477.88€</b>	<b>881 275.53€</b>	<b>895 251.03€</b>

Après examen des résultats du compte administratif 2023, les membres présents approuvent le compte administratif 2023 : 13 voix pour 0 abstention et 0 contre.

## AFFECTATION DES RESULTATS 2024 Budget Commune 23900

### Décision du conseil : DCM 2024-009

Les Membres présents du Conseil Municipal réunis sous la Présidence de M. Christian Ruault, Maire  
Après avoir approuvé le compte de gestion 2023 de Mme Gisèle KAPFER, Inspecteur divisionnaire, du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, ce jour  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,  
Constatant que l'exercice 2023 présente un résultat définitif d'exécution de fonctionnement de :

au titre des exercices antérieurs :	+ 902 875.14 €
soit un résultat à affecter :	+ 902 875.14 €

Déficit 2023 – section d'investissement	-21 599.71 €
---	--------------

### Ecritures budgétaires 2024 :

Opération réelle recettes d'investissement 1068 :	0 €
Opération réelle recettes d'investissement 001 :	-162 804.75 €
Opération réelle recettes de fonctionnement 002 :	1 058 055.78 €

Disponible réel en 2024 :	895 251.03 €
---------------------------	--------------

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Maintien des taux de l'année précédente « une baisse de 1 point avait été validée par le Conseil »

### Décision du conseil DCM 2024-010 :

Le Conseil Municipal de SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Vote les taux 2024 des taxes d'impositions à :

- Taxe Foncière Bâti 39,56 %
- Taxe foncière Non Bâti 26.66 %
- Taxe d'habitation (*logement vacant*) 10.10%

## ETUDE ET VOTE DU BUDGET 2024

### Décision du conseil DCM 2024-011 :

Après examen des propositions budgétaires du budget de la commune, les élus, à l'unanimité, votent le budget 2024 de la façon suivante :

#### **en section de fonctionnement : 1 565 251.03€ dépenses comme recettes**

- dont dépenses : Charges à caractère général.....	870 449.15 €
Charges du personnel et frais assimilés.....	478 100.00 €
Atténuations de produits.....	2.500.00 €
Virement de section d'investissement.....	64 863.10 €
Dotations aux amortissements.....	12 188.78 €
Autres charges de gestion courantes.....	107 650.00 €
Dépréciation (impayés).....	20 000.00€

Dont recettes : Impôts et taxes.....	500 000.00 €
Dotations.....	140 000.00 €
Divers produits (loyers). .....	30 000 €
Excédent 2023.....	895.251.03 €

#### **en section d'investissement : 317 141.16 € dépenses comme recettes**

##### **- dont dépenses :**

Acquisition immobilière .....	20 000.00 €
Cimetière.....	1 000.00€
Installations générales.....	170 000.00€
Fonds de concours SIEML.....	30 000.00 €

Matériel Roulant.....	35 141.16 €
Caution logement-----	1 000.00 €
Matériel de bureau-----	15 000.00 €
Autres immobilisations corporelles.....	20 000.00€

**Dont recettes :**

Produits des cessions d'immobilisations.....	50 000.00 €
FCTVA-----	30 000.00 €
Bâtiments, installations.....	12 188.78€
Report 2023-----	162 804.75 €

## SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2024

Le Conseil Municipal, comme chaque année étudie les demandes de subventions de la part des associations en regardant le bilan financier et les projets de chaque association.

Cette année, le Conseil municipal vote les subventions suivantes. Il est noté que l'association Culture & Loisirs auront une subvention globale de 2300€ qui sera partagée comme suit

-1300€ pour la session Bibliothèque

-1000€ pour le reste de l'association

L'association ONEA ne percevra pas de subventions en 2024. La mairie s'engage à prendre en charge l'ombrage des vitres de la salle des sports nécessaire pour la réception de compétition nationale.

**Décision du conseil : DCM 2024-012**

Après en avoir délibéré, les membres présents votent les subventions de l'année 2024 pour les dépenses de fonctionnement des associations ou administrations suivantes pour un montant global de 6100€ :

❖ Comité des fêtes.....	100,00 €
❖ Anciens Combattants.....	100,00 €
❖ La retraite joyeuse.....	200,00 €
❖ Association gymnastique féminine.....	300,00 €
❖ Est Anjou football club.....	1 000,00 €
❖ La bienvenue « Boule de fort ».....	600,00 €
❖ Culture et loisirs.....	2 300,00 €
❖ Inter Association.....	0,00 €
❖ Défenses des cultures.....	0,00 €
❖ Refuge du Loup Blanc.....	100,00 €
❖ Francois Truffaut.....	300,00 € *
❖ St Joseph.....	300,00 € *
❖ ADMR.....	500,00 €
❖ Resto du Cœur.....	200,00 €
❖ Coopérative de l'école publique du Marronnier.....	0,00 €
❖ Entraid'en folie.....	100,00€
❖ Les Guignolos.....	2 gratuits de la salle des loisirs
❖ APE.....	2 gratuits de la salle des loisirs
❖ Les ailes longuéennes.....	1 gratuité de la salle des loisirs
❖ ONEA.....	0,00€

\*Sous réserve d'un justificatif d'attribution de cette subvention

## PERMANENCE DU BUREAU DE VOTES DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN 2024

Le bureau des permanences est en cours et sera communiqué dès qu'il sera complété.

<u>Créneaux de permanences</u>	<u>Présences</u>		
8h00 10h30	Desfete Christine	Hardouin André-Noël	Brault-Louvet Manuela
10h30 13h00	Gazeau Elvina	Lechat Antoine	Moreau Christophe
13h00 15h30	Bonnier Valérie	Pichonneau Pascale	Courais Pascal
15h30 18h00	Bossis David	Moreau Joel	Ruault Christian

## COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS

**Action sociale :**

Repas du 8 mai : Présence de Christophe Moreau, Sylvie Labory, Desveaux Kathy et Christian Ruault

Source ligérienne : Stage durant les vacances d'Avril pendant la 1<sup>ère</sup> semaine quelques inscrits

**Bâtiments communaux :**

Club house : Pose du plancher le mercredi 3 avril

Quartier de la Noue : Rendez vous avec l'architecte et le gestionnaire le mardi 8 avril à 14h pour validation avant permis de construire.

**CMJ** : réunion du CMJ le vendredi 5 avril 2024

Nettoyons la nature le vendredi 19 avril à 17h.

## QUESTIONS DIVERSES

Rambarde de la mairie accidentée : La Société Marandeau-Chignard prend en charge la réparation de celle-ci

Prochaine réunion : mardi 14 mai 2024 à 20h